

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



0 55719002 9605 E

Le Premier Ministre des Antilles au Premier

ANTILLES
CABINET DU PREMIER MINISTRE
PORT-D'ESPAGNE
LA TRINITE

Le 18 octobre 1958

2591 81 redolco
Monsieur le Premier Ministre

Vous avez eu l'amabilité de m'écrire pour me proposer l'établissement de principes communs devant orienter et faciliter les initiatives du Gouvernement canadien et du Gouvernement antillais dans le cadre du Programme canado-antillais d'assistance. Des représentants de nos deux Gouvernements ont convenu à cette fin à Port-d'Espagne et Ottawa d'établir un projet de Déclaration de principes du Gouvernement canadien et du Gouvernement antillais relative au Programme canado-antillais d'assistance. J'ai l'honneur de vous confirmer ici que le Gouvernement antillais a agréé la Déclaration annexée à la présente lettre; cette Déclaration constitue désormais la base conventionnelle de l'exécution du Programme. Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Premier Ministre, les assurances de ma très haute considération.

I am, dear Mr. Prime Minister,
GRANTLEY H. ADAMS

Very sincerely yours
Au très honorable
Hon. ADRIEN BAKEL, G.P., C.B.

The Rt. Hon. John Diefenbaker, C.C., P.C., O.C.